

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 5

Artikel: CIFPOL, la formation policière de base : le modèle décentralisé et de proximité
Autor: Jallard, Raphael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est aussi utile de préciser que la formation qui durait une année auparavant, va durer 2 ans dès l'année prochaine (2021), avec l'introduction du concept général de formation 2020 (CGF 2020). En résumé, la première année sera dédiée à la formation au sein de l'école de police et la seconde au stage pratique dans les corps d'appartenance.

Ces 6 centres de formation fonctionnent en réseau, en étroite collaboration avec l'Institut Suisse de Police (ISP), situé à Neuchâtel. Cet institut chapeaute notamment les examens pour l'accès au brevet fédéral.

A ce stade, il est intéressant de souligner que les forces cantonales et communales de police, la police militaire et la police des transports se forment dans les mêmes structures et obtiennent une reconnaissance identique, à l'issue de leur formation, soit un brevet fédéral de policier. Manque encore, ici, un acteur sécuritaire étatique important, il s'agit de l'administration fédérale des douanes. Précisons que cette organisation dispose de sa propre formation et de son propre brevet, un brevet qui, soit dit en passant, présente certaines similitudes à celui dédié au monde policier. Il n'en demeure pas moins qu'au travers de la conférence des chefs d'instruction romands (CCIR), l'ensemble des forces citées se rencontrent régulièrement, présentent et partagent leurs expériences, échangent sur les bonnes pratiques. Autrement dit, en termes de formation sécuritaire institutionnelle, le maillage est national et le réseau est parfaitement établi. L'échange est permanent.

Le CIFPOL : 1 direction, 2 sites, 3 cantons (www.cifpol.ch / www.ipaz.ch)

Revenons sur l'un de ces centres régionaux de formation (CRF) policière: le CIFPOL. La gouvernance de cette structure est composée de 3 niveaux. Le niveau politique, occupé par les conseillers d'Etat en charge de la sécurité des cantons du Jura, Fribourg et Neuchâtel. Il s'agit de l'organe de surveillance de la convention qui unit ces 3 cantons. Le niveau stratégique, occupé par les commandants des corps de police partenaires au CIFPOL. Puis le niveau opérationnel, celui-ci est confié au directeur du CIFPOL qui peut s'appuyer sur les commandants des écoles sises à Colombier pour le canton Neuchâtel et Granges-Paccot pour le canton de Fribourg. Précisons que les aspirants jurassiens sont systématiquement rattachés à l'école de Colombier.

Notre centre forme annuellement, sur ses deux sites d'école, au total, entre 50 et 60 aspirants de police.¹ La majorité seront des policiers uniformés (gendarmes pour les cantons où cette dénomination est encore officiellement en vigueur). Une petite partie d'entre eux, entre 4 et 8 par année, suit une formation approfondie dans le domaine judiciaire pour devenir inspecteur de police de

¹ Jusqu'en 2018, il formait également une dizaine d'assistants de sécurité publique. Depuis, faute d'un nombre suffisant de candidats, le CIFPOL a réorienté ses partenaires vers l'Académie de police de Savatan. Actuellement, nous travaillons à une solution romande pour cette formation.



Formation au maintien de l'ordre.

sûreté (ou de police judiciaire). Par « approfondie », il faut comprendre que les cours en lien avec la circulation routière sont remplacés par différents modules de police judiciaire.

Une autre spécificité de notre centre est son enseignement bilingue (français – allemand), uniquement à l'école de Fribourg. Il y a entre 4 et 8 aspirants alémaniques par année.

« *La formation est l'essence de tout succès* » Arnaud Boti

A l'exception de certains particularismes cantonaux, le programme est le même entre les deux écoles. Elles se présentent à la même session d'examen en fin d'année. Et, elles passent d'ailleurs près de 10 semaines ensemble pour suivre des formations communes, essentiellement pratiques. De plus, vu sa dimension, le CIFPOL peut ainsi développer une formation de proximité, le nombre d'élèves étant idéal dans ce cadre, ce qui permet une approche personnalisée de l'enseignement.

Notre mission en tant que centre interrégional de formation

La raison d'être du CIFPOL est de former des aspirants de police à la profession de policier.

Cet objectif se décline en trois axes principaux. Le premier consiste à inculquer à nos apprentis policiers les éléments fondamentaux nécessaires à leur sécurité: la formation à la sécurité personnelle, notamment la self-défense, au comportement tactique (par exemples: le contrôle de personnes, les interventions sur des alarmes) et l'utilisation des moyens de contraintes (entre autres: le tir, l'utilisation du spray au poivre...).



Travail en classe, rôle proactif des apprenants.

Le deuxième comprend la préparation à l'examen de brevet fédéral de policier. Il est question, notamment, pour les aspirants d'acquérir de multiples savoirs et savoir-faire, lors d'exercices de mise en situation. L'objectif poursuivi est de développer leurs compétences sociales via la psychologie policière et leur éthique professionnelle, de maîtriser en particulier les fondamentaux des droits de l'homme, d'acquérir de solides connaissances de droit (par exemples : droit pénal, procédure pénale, loi fédérale sur les stupéfiants, loi sur la circulation routière, loi sur les étrangers et l'intégration...) mais encore toutes les finesses de l'enquête de police judiciaire. Les différentes matières citées sont enseignées durant la première année de formation, en école, et sanctionnée, à l'issue de celle-ci, par l'examen préliminaire. Elles seront encore exercées pendant la seconde année de formation (formation pratique en emploi, dans le corps d'affectation). Durant cette phase, le policier en formation aura tout loisir de mener des réflexions sur l'une ou l'autre thématique en étroite collaboration avec son coach et son mentor. L'ensemble de ces expériences et réflexions feront l'objet d'un portfolio.

Le troisième et dernier axe consiste à révéler et cultiver la dimension humaine de cette profession. Celui-ci est de nature plus conceptuelle et bien plus abstrait que les deux précédents axes. Disposer de la bonne posture en fonction de l'événement, faire preuve de discernement quelle que soit la difficulté ou l'urgence de la situation rencontrée, se positionner au juste niveau, donner une réponse appropriée et proportionnée, user ponctuellement de l'opportunité. Cet aspect-là se cultive, au jour le jour, au fil des enseignements et discussions, lors de la prise de parole d'un commandant, lors du retour d'expériences

d'événements marquants du quotidien et lors des stages pratiques.

Autrement dit, l'élément déterminant pour que l'aspirant se développe parfaitement est le terreau (mais pas seulement) dans lequel il va évoluer durant sa formation. Ce terreau, pour être fertile, combine des valeurs (celles du CRF, des corps de police, de la gouvernance),² et prend en compte les besoins et missions spécifiques des corps.

La structure du CIFPOL, décentralisée, avec des écoles en lien direct avec le personnel du front se prête parfaitement à ce transfert.

Les vecteurs déterminants pour cette mission de transfert sont les instructeurs permanents du CIFPOL et les formateurs de milice, chacun ayant un pied dans la formation et l'autre dans l'opérationnel. Cette organisation est décisive pour « sensibiliser » aux couleurs cantonales les apprentis policiers, dès la phase en école. Ces derniers, dès les premiers jours de leur formation, pourront construire leur identité policière cantonale et développer celle-ci tout en respectant celles de leurs pairs, issus des autres cantons partenaires.

En finalité, nous attendons des policiers fraîchement brevetés qu'ils servent au mieux les citoyens, luttent efficacement contre toutes les sortes et les degrés de criminalité, y compris les incivilités, disposent des ressources nécessaires pour durer dans leur fonction, malgré les frustrations, soient capables de marquer leur désapprobation si des collègues ont des comportements déplacés ou déviants et, finalement, et pas des moindres, que chacun puisse rejoindre sa famille, sain et sauf, en fin de service !

En conclusion, il ressort que la formation policière en Suisse est bien structurée et hiérarchisée ; elle fonctionne en réseau. Elle est régionalisée pour permettre aux corps de police de garder une certaine influence sur les centres de formation, certaines structures de CRF se prêtant mieux que d'autres à cette pratique. Elle est harmonisée sur la majeure partie des thèmes et des objectifs (plan de formation policière harmonisé au niveau suisse au travers de l'ISP), ce qui permet de parler un même langage, de partager les pratiques et d'évoluer dans un processus permanent d'amélioration. Finalement, certaines méthodes sont adoptées par tous offrant notamment à certaines unités opérationnelles des cantons une parfaite capacité d'interopérabilité. Ensemble, avec ce modèle, les centres régionaux de formation sont toujours en veille et prêts à imaginer la formation de demain, l'actualité pouvant précipiter certains développements.

R. J.

² Au-delà du terreau, il y a au préalable des processus de recrutement rôlés qui permettent une sélection pointue des candidats.